



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la
municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est tenue le
lundi 12 novembre 2018 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel
MM. Roger McGrath
Lucien Leblanc
Francis Levesque
David Ferguson

Était absent : M. Bertrand Breton

Quorum : le quorum est constaté.

M. Francois Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2018 - 11 - 001 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Adoption du procès-verbal du 09 octobre 2018
4. Suivi du procès-verbal
5. Administration
 - 5.1. Liste des comptes payés - octobre 2018
 - 5.2. Présentation des comptes à payer - octobre 2018
 - 5.3. Rapport de trésorerie - octobre 2018
 - 5.4. Affaires courantes
6. Rapport d'activités du maire et des conseillers
 - 6.1. Rapport d'activité du maire
 - 6.2. Rapport d'activité des conseillers
7. Correspondance
 - 7.1. UMQ Adhésion 2019
8. Réfection chemin Sillars
9. Entente Direction des Services de Sécurité Incendie
10. Véhicule directeur incendie
11. Rénovation sous-sol centre F. P. Adams
12. Contrat de déneigement 2018-2021
13. Varia
 - 13.1. Lumières de rue
 - 13.2. Travaux d'aménagement et contractants
 - 13.3. Réparation chemin Sillars
 - 13.4. Comité de Développement Local de Ristigouche-Sud-Est
14. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire tenue le lundi 12 novembre 2018 soit accepté tel que modifié.

2018 - 11 - 002 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2018 - 11 - 003 Adoption du procès-verbal du 09 octobre 2018

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 09 octobre 2018 soit adopté tel que présenté.

2018 - 11 - 004 Suivi du procès-verbal

Le suivi des procès-verbaux est présenté, discuté et réglé.

2018 - 11 - 005 Administration

2018 - 11 - 005 - 1 Liste des comptes payés - octobre 2018

Les comptes payés au mois d'octobre 2018 sont révisés et acquiescés.

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
LES INDUSTRIES LEBLANC	42 430.37
ADMQ	352.97
TELUS	174.17
HYDRO-QUEBEC	148.77
HYDRO-QUEBEC	154.96
HERVÉ ESCH	15.05
PASCAL MARTEL	210.74
SERGE OUELLETTE	102.34
MRC D'AVIGNON	4.00
LA CAPITALE	208.37
COPTICOM INC.	579.47
CROIX ROUGE CANADIENNE	160.00
DONALD LEBOURQUE	195.00
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	158.26
PSB SÉCURITÉ INC.	1 967.80
RPM MARINE & ENGINE REPAIR INC.	89.05
SERRURES BAIE DES CHALEURS LOCKSMITH INC	43.13
SÉTIC - LOUIS PASCAL LAFOREST	939.88
LE WEB SIMPLE.CA	275.94
HYDRO-QUEBEC	235.53
BOUFFARD SANITAIRE INC.	1 156.48
HERVÉ ESCH	15.05
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE QUÉBEC	4 825.00
PASCAL MARTEL	210.74
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE	537.60
HERVÉ ESCH	5.16
SERGE OUELLETTE	57.62
Total payé	55 253.45

Résolution n° 2018 - 11 - 005 - 2 Présentation des comptes à payer - octobre 2018

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE les comptes suivants soient payés :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
ARPO - GROUPE CONSEIL	863.46
ASSOCIATION DU CANCER DE L'EST DU QUÉBEC	20.00
CLAUDINE RIEL	51.73
COPTICOM INC.	82.78
DONALD LEBOURQUE	30.00

<u>Fournisseurs</u>	<u>Montant</u>
DUFRESNE HÉBERT COMEAU, AVOCATS	717.50
DÉCORATION BÉATRICE	8 115.85
ENTREPRISES ARMAND LAGACÉ & FILS INC.	81 592.01
GROU-LEXI GROUPE LEXIS MÉDIA INC.	367.92
HYDRO-QUEBEC	243.42
LES INDUSTRIES LEBLANC	4 859.13
JEAN-GUY CYR INC.	919.44
J.N.SAVOIE CIE LTÉE	748.19
LAURENTIDES RE/SOURCES INC.	160.51
LOCATIONS LEBLANC RENTALS	278.48
MRC D'AVIGNON	4.00
VALÉRIE LABEL	90.00
VISA DESJARDINS AFFAIRES	744.08
ÉLECTRICITÉ CARL PICHETTE	1 460.18
Total à payer	101 348.68

Je, soussigné, Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, atteste en vertu du présent certificat, que la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est dispose des crédits suffisants pour payer le total inscrit sur la liste des comptes à payer pour approbation au : 12 novembre 2018.

Hervé Esch

Directeur général, secrétaire-trésorier

2018 - 11 - 005 - 3 Rapport de trésorerie - octobre 2018

Le rapport de trésorerie est présenté.

Solde d'ouverture	octobre 2018	176 768.60
<u>Revenus</u>		1 480.66
Taxes municipales	1 480.66	
Transferts reçus	-	
Autres revenus	-	
Dons reçus	-	
<u>Dépenses</u>		- 76 658.59
Fournisseurs	55 803.37	
Salaires et cotisations	20 710.22	
Autres dépenses	-	
Frais bancaires	145.00	
Solde de clôture	octobre 2018	101 590.67
Évolution	octobre 2018	- 75 177.93

2018 - 11 - 005 - 4 Affaires courantes

Des discussions ont lieu sur les dossiers suivants :

- Centre civique de Campbellton ;
- Dossier Brian Gregoire ;
- Dossier sentier des chutes Kempt ;
- Patinoire ;
- Bois stocké sur les abords du chemin Kempt ;
- Réunion de travail du 26 novembre 2018.

2018 - 11 - 006 Rapport d'activités du maire et des conseillers

2018 - 11 - 006 - 1 Rapport d'activité du maire

Le sujet a été traité au point "Affaires courantes".

2018 - 11 - 006 - 2 Rapport d'activité des conseillers

M. David Ferguson fait une mise à jour des activités de Loisirs Avignon Centre.

2018 - 11 - 007 Correspondance

Résolution n° 2018 - 11 - 007 - 1 UMQ Adhésion 2019

CONSIDÉRANT la proposition d'adhésion reçu de L'Union des Municipalités du Québec ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est renouvelle son adhésion à l'Union des Municipalités du Québec pour l'année financière 2019 pour un montant de 83,93 \$ taxes incluses.

2018 - 11 - 008 Réfection chemin Sillars

La municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est donne son accord de principe concernant la proposition d'Eurovia sur la réfection du chemin Sillars.

La résolution finale sera rédigée par Me Chassé du cabinet Tremblay-Bois-Mignault-Lemay et sera adoptée à la prochaine séance du conseil municipal.

Résolution n° 2018 - 11 - 009 Entente Direction des Services de Sécurité Incendie

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Pointe-à-la-Croix, Ristigouche-Partie-Sud-Est, Matapédia, Saint-André-de-Restigouche, Saint-Alexis-de-Matapédia, Saint-François-d'Assise et L'Ascension-de-Patapédia désirent mettre en œuvre un service de direction de sécurité incendie commun ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités parties à l'entente désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du Code municipal pour conclure une entente relative à la protection contre l'incendie ;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire a accordé en date du 23 mars 2018 une aide financière d'un montant de 50 000,00 \$ dans le cadre de son Programme pour la mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services ou d'activités en milieu municipal pour la réalisation de cette entente ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est adopte l'entente relative au service régionalisé de direction incendie telle que présentée ;

QUE M. François Boulay, maire et M. Hervé Esch, directeur général, secrétaire trésorier, soient habilités à signer cette entente au nom de la municipalité.

Résolution n° 2018 - 11 - 010 Véhicule directeur incendie

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la mise en commun du service régionalisé de direction des services de sécurité incendie est prévu l'acquisition d'un véhicule de fonction à l'usage du directeur incendie ;

CONSIDÉRANT la recommandation émise à l'unanimité lors de la réunion de travail des maires des 7 municipalités faisant partie du service régionalisé de direction incendie en ce qui concerne le type de véhicule à acquérir ;

CONSIDÉRANT les 3 (trois) soumissions reçues aux fins de l'acquisition de ce véhicule ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est est la municipalité mandatée pour la gestion administrative de la direction incendie régionalisée ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est fasse l'acquisition d'un véhicule Dodge RAM 1500 modèle 2019 de couleur blanche tel que présenté dans la soumission du concessionnaire Armand Automobile pour un montant de 35 995,00 \$ avant taxes ;

QUE ce véhicule, bien qu'acquis par la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est, fasse partie intégrante de l'actif du service régionalisé de direction incendie et soit soumis à l'entente de mise en commun lorsque celle-ci sera signée par toutes les municipalités concernées.

Résolution n° 2018 - 11 - 011 Rénovation sous-sol centre F. P. Adams

CONSIDÉRANT le projet de rénovation du sous-sol du Centre F. P. Adams ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE la soumission proposée par l'entreprise Décoration Béatrice dans le cadre de ce projet soit acceptée.

Résolution n° 2018 - 11 - 012 Contrat de déneigement 2018-2021

CONSIDÉRANT QUE le résultat de l'appel d'offres n° 2018-005 EHCM relatif au contrat d'entretien hivernal 2018/2021 des chemins sous la responsabilité de la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est ;

CONSIDÉRANT QU' une seule soumission a été reçue ;

CONSIDÉRANT QUE cette soumission est conforme ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

QUE la soumission des Entreprises Armand Lagacé et Fils (1987) Inc. soit adoptée pour les saisons 2018/2019 à 2020/2021 pour un montant total de triennal de 184 200,00 \$ soit 61 400,00 \$ annuellement avant taxes.

2018 - 11 - 017 Varia

2018 - 11 - 017 - 1 Lumières de rue

Les nouvelles lumières de rue à installer ayant été définies, une soumission sera demandée à Hydro-Québec concernant ces installations et au moins 2 soumissions seront demandées à des entrepreneurs pour la fourniture du matériel nécessaire.

2018 - 11 - 017 - 2 Travaux d'aménagement et contractants

M. Hervé Esch, directeur général, secrétaire-trésorier, fait le rappel des règles à respecter relatives à l'adjudication de contrats publics, notamment en ce qui concerne l'obligation des contractants à disposer d'une licence de la Régie du Bâtiment du Québec.

2018 - 11 - 017 - 3 Réparation chemin Sillars

Des réparations mineures sur le chemin Sillars restant à faire avant sa réfection complète, celles-ci seront effectuées dès que les conditions météorologiques le permettront.

2018 - 11 - 013 - 4 Comité de Développement Local de Ristigouche-Sud-Est

Une lettre du Comité de développement local de Ristigouche-Sud-Est a été reçue ce-jour informant la municipalité que le comité prévoyait de mettre fin à ses activités au 31 décembre 2018. La municipalité informera le comité qu'elle souhaiterait que ce délais soit repoussé au 30 juin 2019 afin de lui permettre d'étudier des solutions permettant la continuité des activités du comité.

Résolution n° 2018 - 11 - 018 Levée de l'assemblée

À 20h20, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
secrétaire-trésorier